

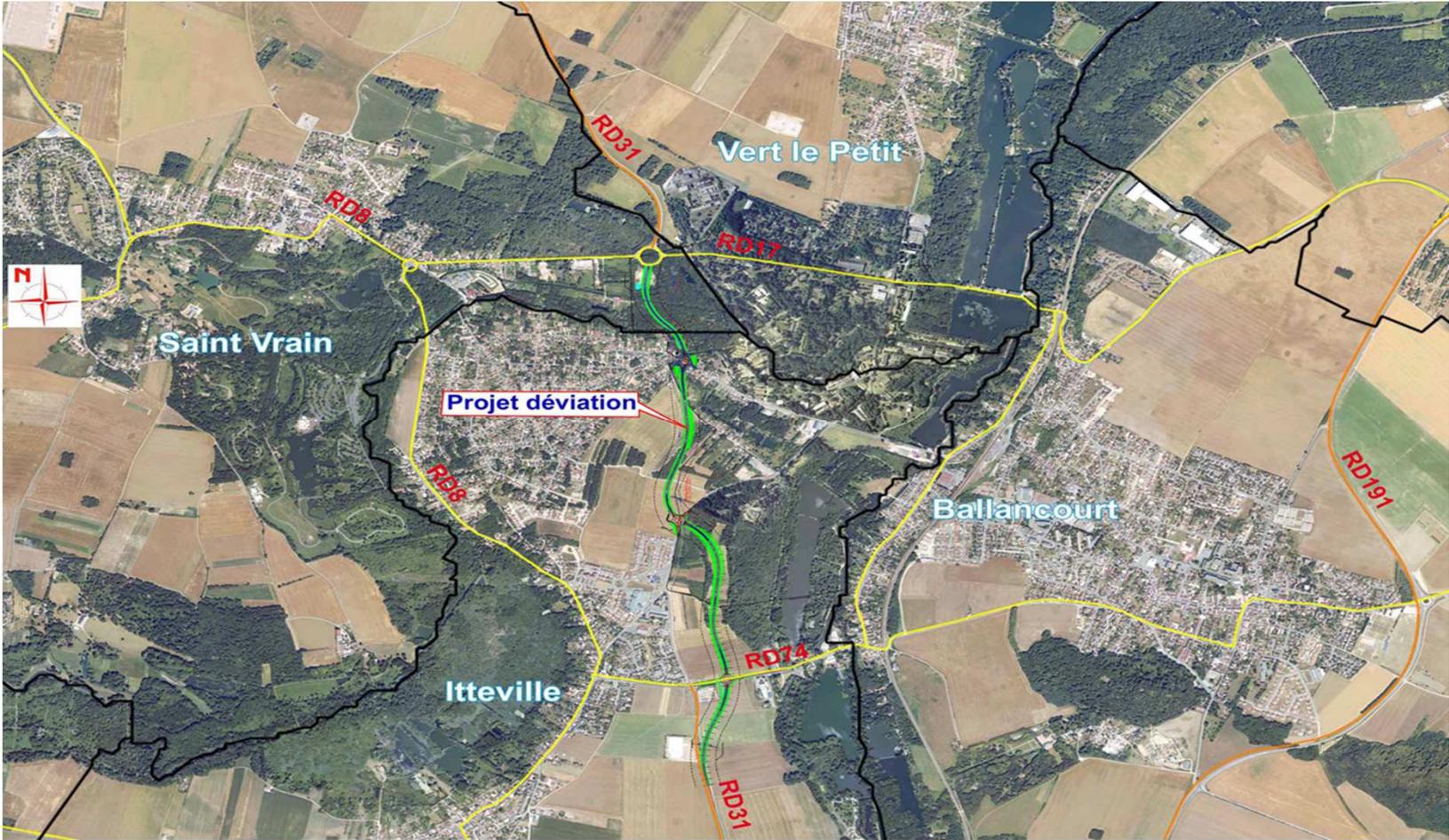


RD31 - DEVIATION D'ITTEVILLE

LIAISON RD 17/ RD 74

REUNION PUBLIQUE
JEUDI 15 FEVRIER 2018

Plan du projet



Les objectifs du projet

- ✚ Achever l'itinéraire départemental Nord /Sud entre la Ferté-Alais et l'agglomération d'Evry sur la RD 31 commencé il y a près de 30 ans,
 - ✚ Abaisser le trafic des centres urbains traversés qui supportent un trafic journalier d'environ 8000 véhicules /jour (données 2017),
 - ✚ Sécuriser certaines sections de voiries particulièrement accidentogènes ainsi que la pratique des modes doux du secteur,
 - ✚ Faciliter le développement économique des communes traversées en permettant de se raccorder à la future voirie ; rompre l'isolement de certains quartiers par un accès direct et rapide aux lieux d'habitations et d'activités.
-



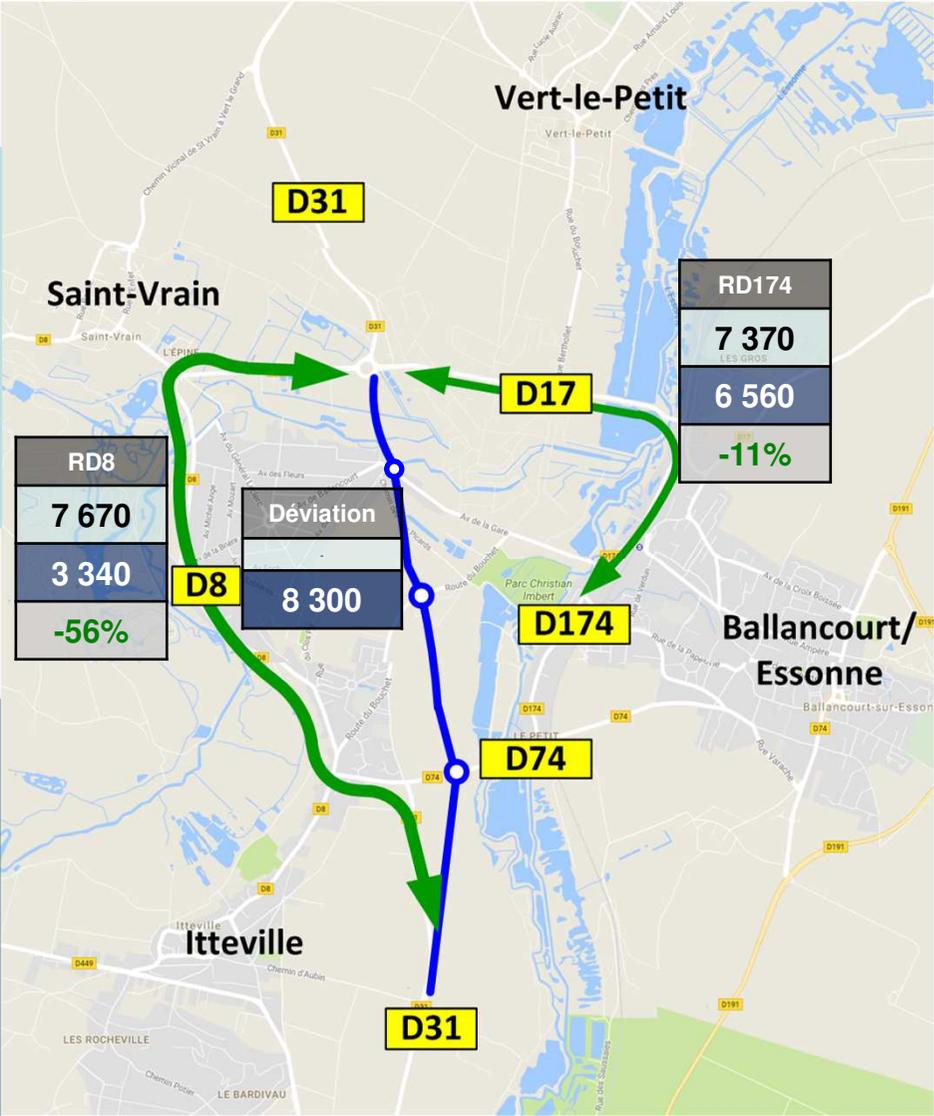
— TERRE D'AVENIRS —

Synthèse de l'étude de trafic à l'horizon 2025 intégrant la déviation

- Délestage important des traversées de Saint-Vrain et Ballancourt suite à l'ouverture de la déviation.
- Fluidité des carrefours sur la déviation (à noter que le carrefour RD31/RD26 au Nord restera chargé).

Légende

Trafic Moyen Journalier actuel (nombre de véhicules/jour)
Trafic Moyen Journalier prévisionnel en 2025 (nombre de véhicules/jour)
Évolution en 2025 par rapport à l'actuel (%)
Future déviation d'Itteville
Délestage de trafic



Une opération soutenue à l'échelle départementale et régionale

- ✚ Inscription au Schéma Directeur de la Voirie départementale 2020,
 - ✚ Inscription au programme pluriannuel d'investissement (PPI) 2017-2021 du Département,
 - ✚ Inscription au programme d'investissement des infrastructures du Réseau Routier d'Intérêt Régional (RRIR) 2016-2017, défini dans le cadre du « plan régional anti-bouchons et pour changer la route »,
-



— TERRE D'AVENIRS —

Les caractéristiques du projet

✚ Un linéaire de voirie nouvelle sur près de 2,8 km traversant trois entités environnementales différentes :

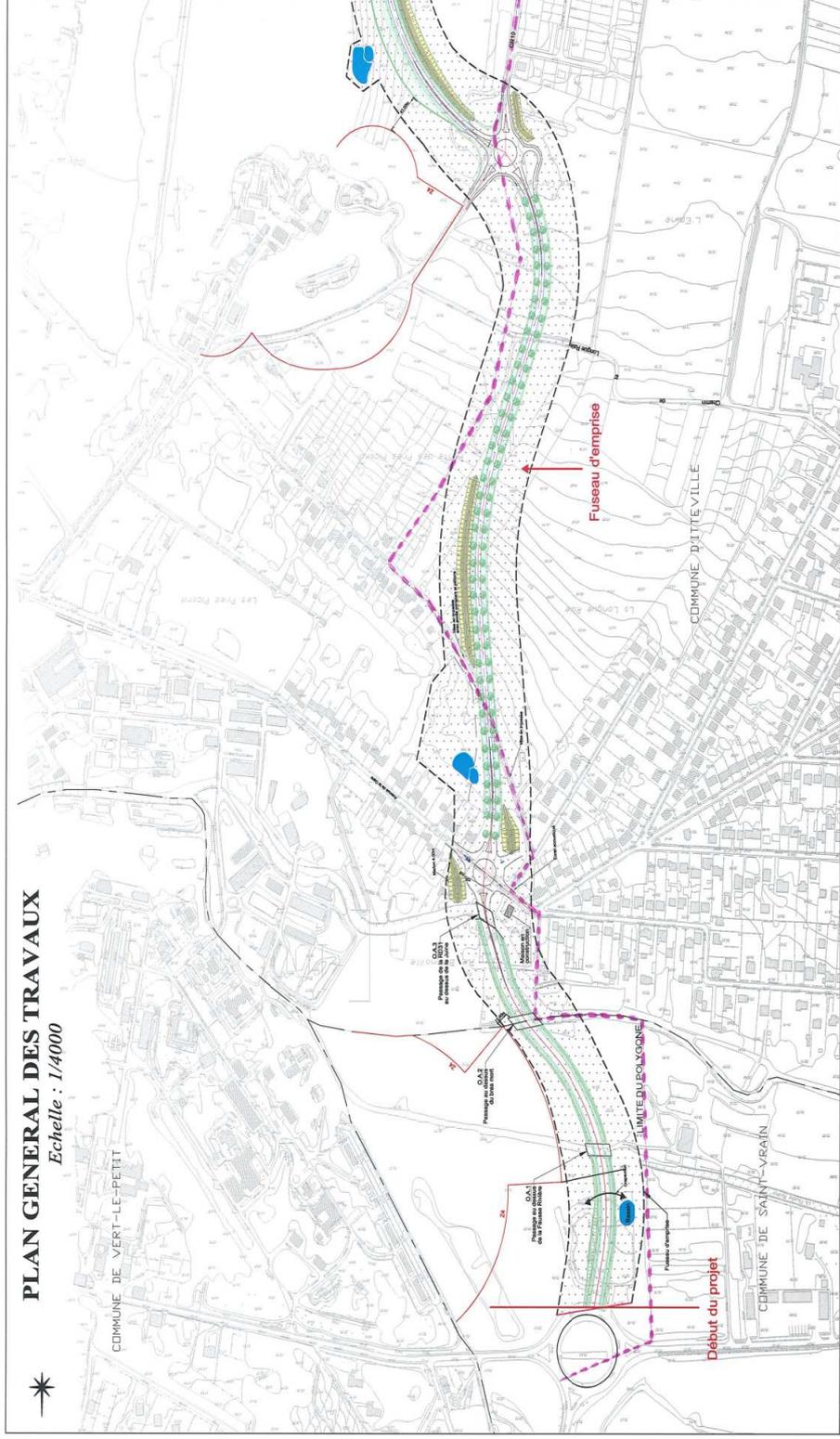
- Le milieu naturel des vallées de la Juine et de l'Essonne,
- Le milieu urbanisé d'Itteville (domaine de l'Epine au nord et le bourg au sud),
- Le milieu agricole localisé entre la vallée de l'Essonne et la zone urbanisée de la commune,

✚ Une chaussée à 2x1 voie d'une largeur de 7m qui s'accompagne principalement d'une piste cyclable à double sens,

Les caractéristiques du projet (suite)

- ✚ La création de 3 ouvrages d'art (concentrés au nord du projet) :
 - 1 ouvrage de franchissement de la Juine,
 - 2 ouvrages hydrauliques (La Fausse Rivière et le Bras Mort),
 - ✚ La création de 3 carrefours giratoires de 23m de rayon extérieur,
 - ✚ Les autres ouvrages le long de l'itinéraire : 4 bassins de traitement des eaux, écrans et merlons acoustiques en terre végétalisés
-

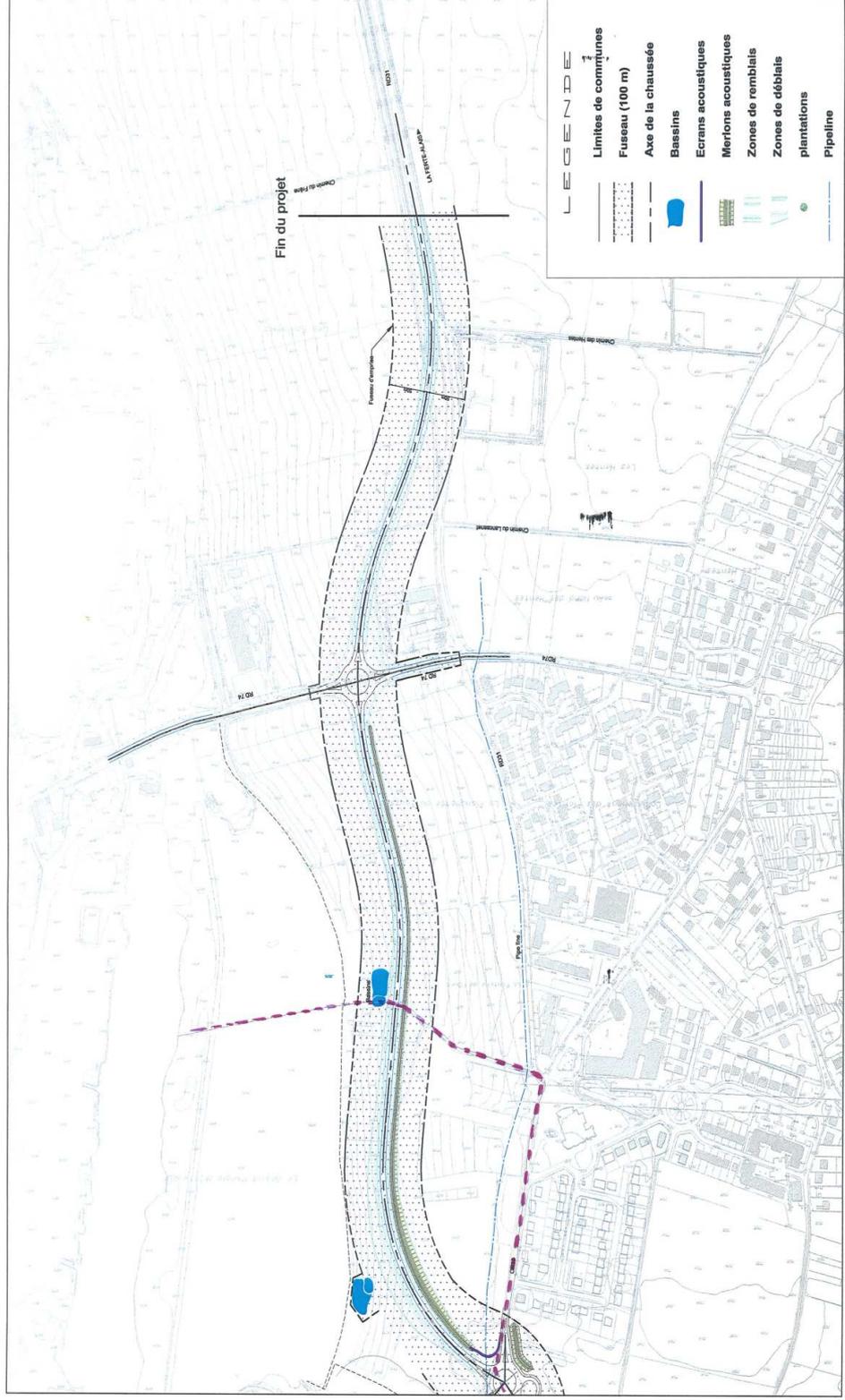
PLAN GENERAL DES TRAVAUX
Echelle : 1/4000



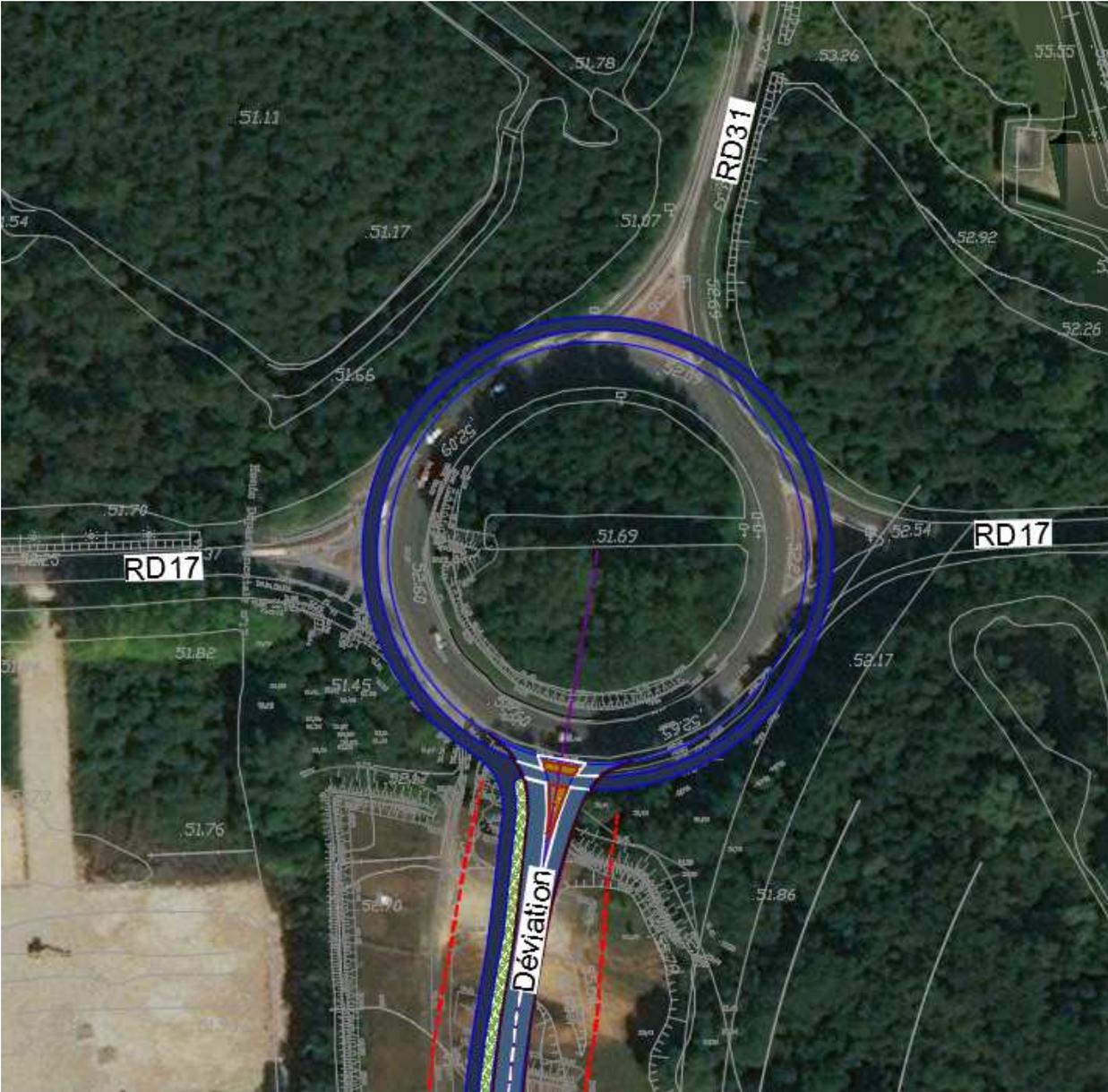
Esfolne

LE DÉPARTEMENT

— TERRE D'AVENIRS —



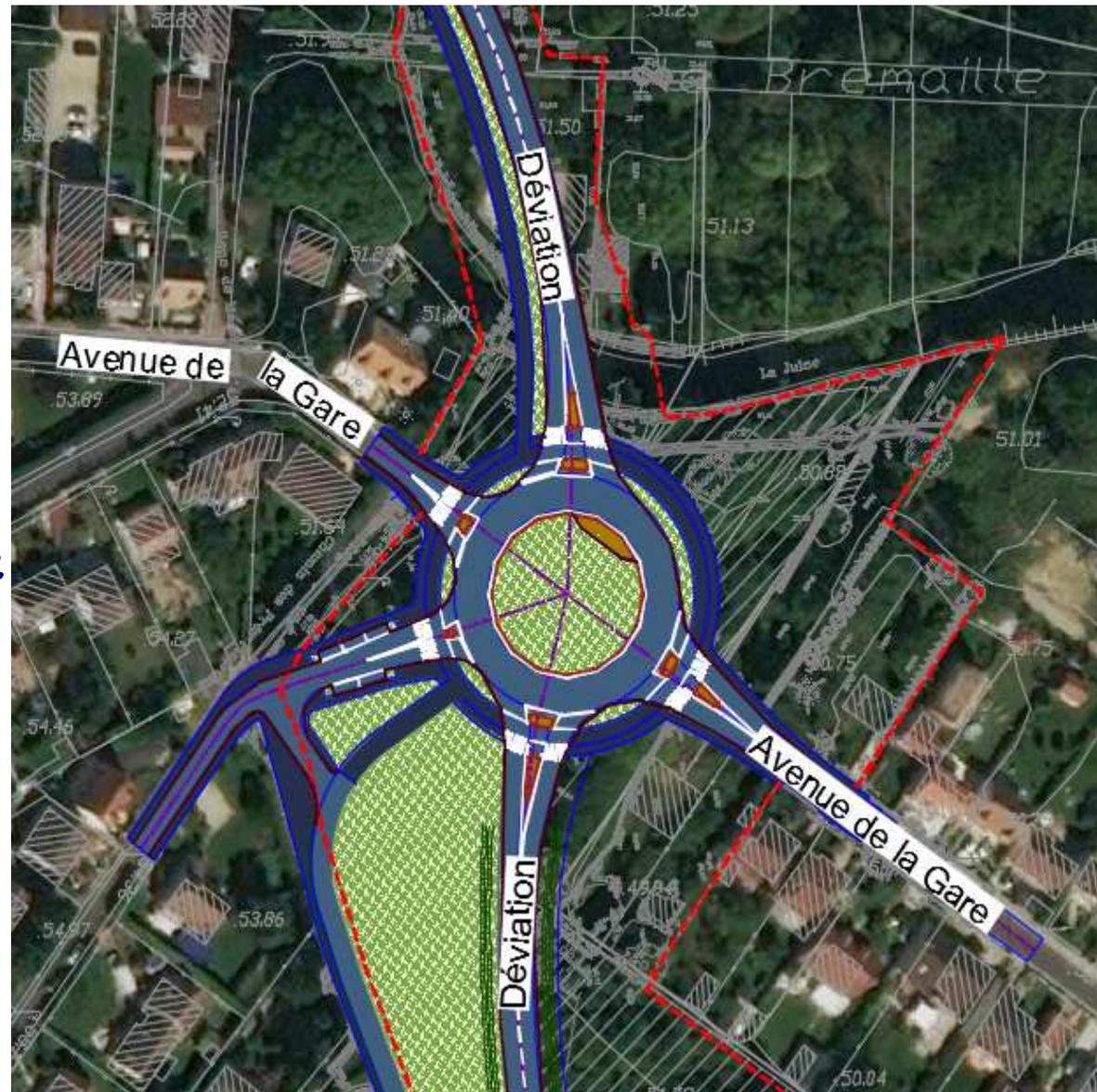
Le carrefour avec la RD17



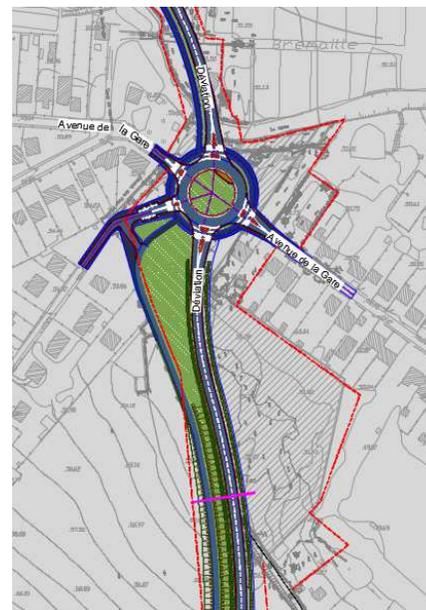


— TERRE D'AVENIRS —

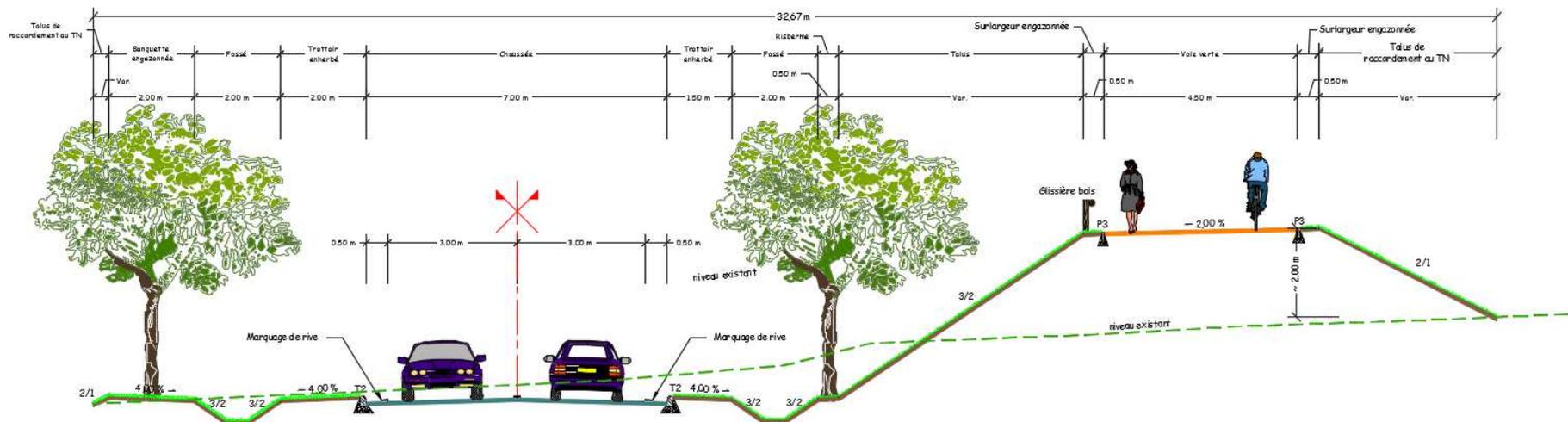
Le carrefour avec
l'avenue de la Gare



Au sud du nouveau carrefour avec l'avenue de la Gare



Profil en travers type (P40) section CR10 / RD74 (Ech: 1/50)



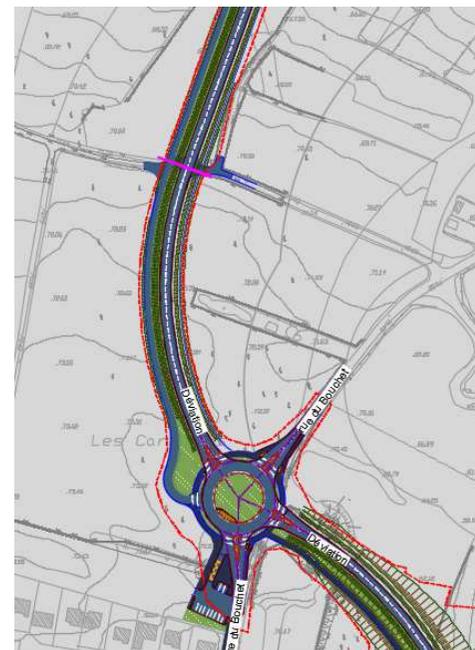


— TERRE D'AVENIRS —

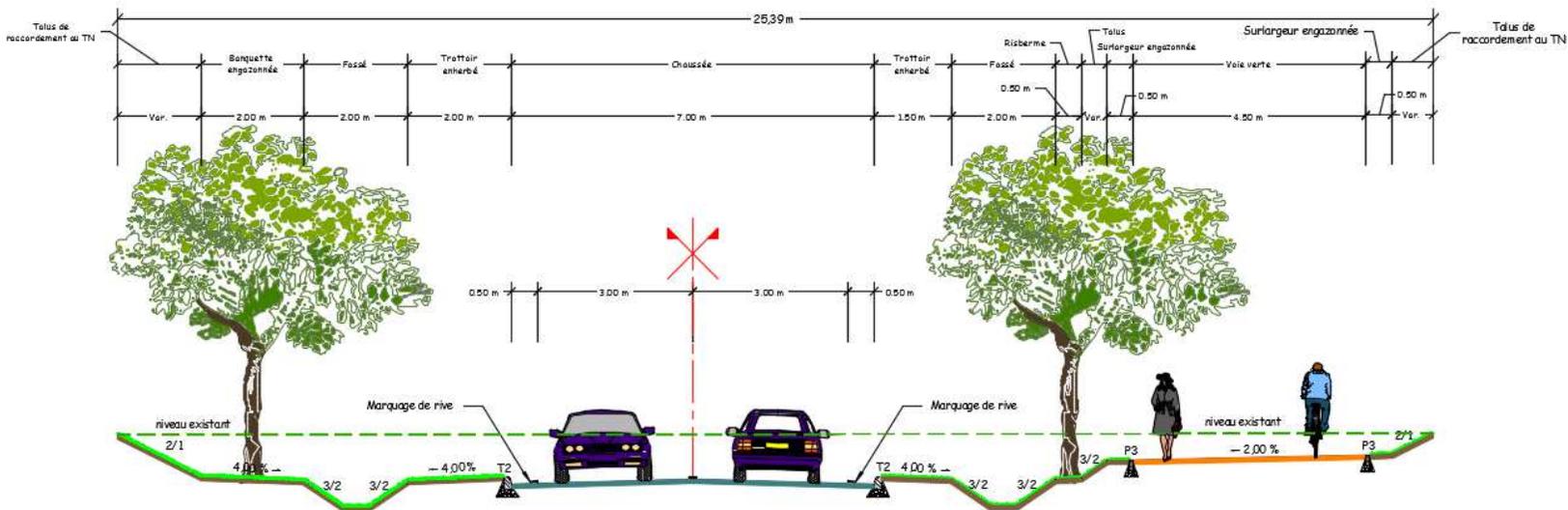
Nouveau carrefour avec la rue du Bouchet



Au nord du carrefour avec la rue du Bouchet



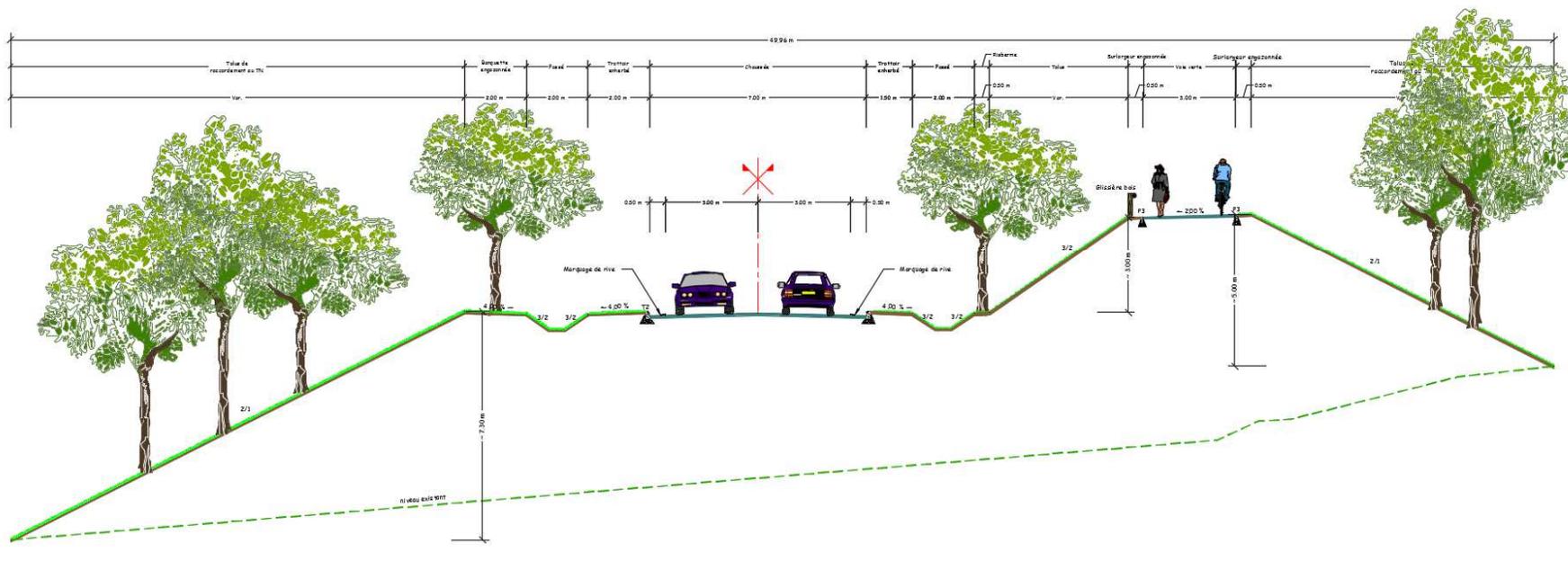
Profil en travers type (P60) section CR10 / RD74 (Ech: 1/50)



Au sud du carrefour
avec la rue du Bouchet



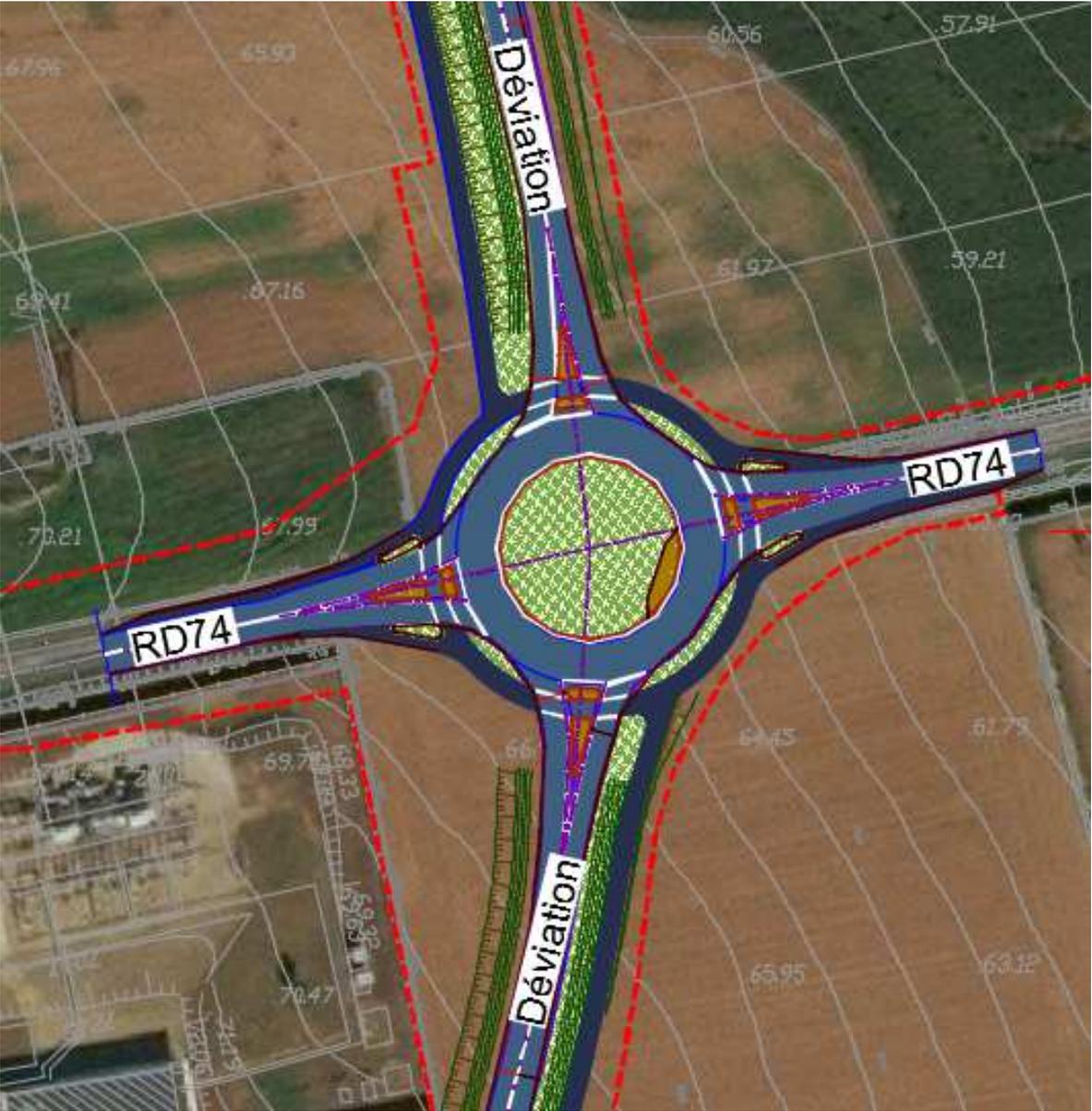
Profil en travers type (P80) section CR10 / RD74 (Ech: 1/50)





— TERRE D'AVENIRS —

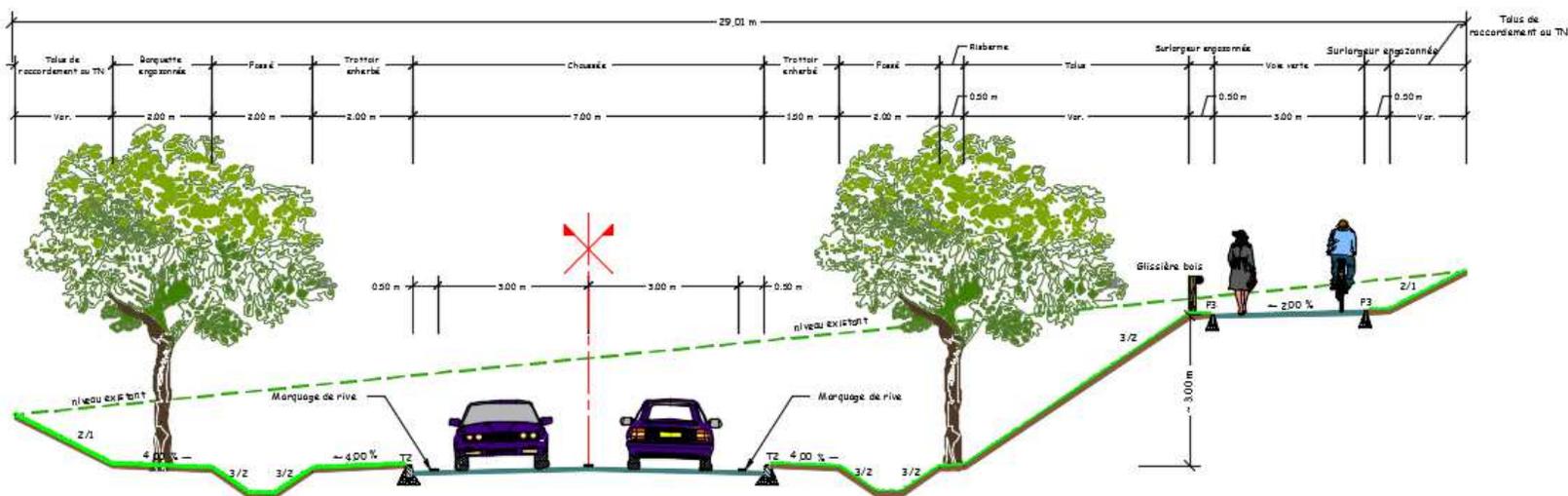
Nouveau carrefour avec la RD74



Au nord du nouveau
carrefour avec la RD74



Profil en travers type (P100) section CR10 / RD74 (Ech: 1/50)





— TERRE D'AVENIRS —

L'état d'avancement du projet

- ✚ Procédures administratives déjà réalisées :
 - Une déclaration d'utilité publique du projet prise en décembre 2008,
 - Un arrêté de cessibilité en date du 12 août 2012 et des acquisitions foncières réalisées (1 dossier transmis en appel au Conseil d'Etat),
 - La mise en compatibilité des PLU des communes d'Itteville et de Saint-Vrain vis-à-vis du projet routier,
-

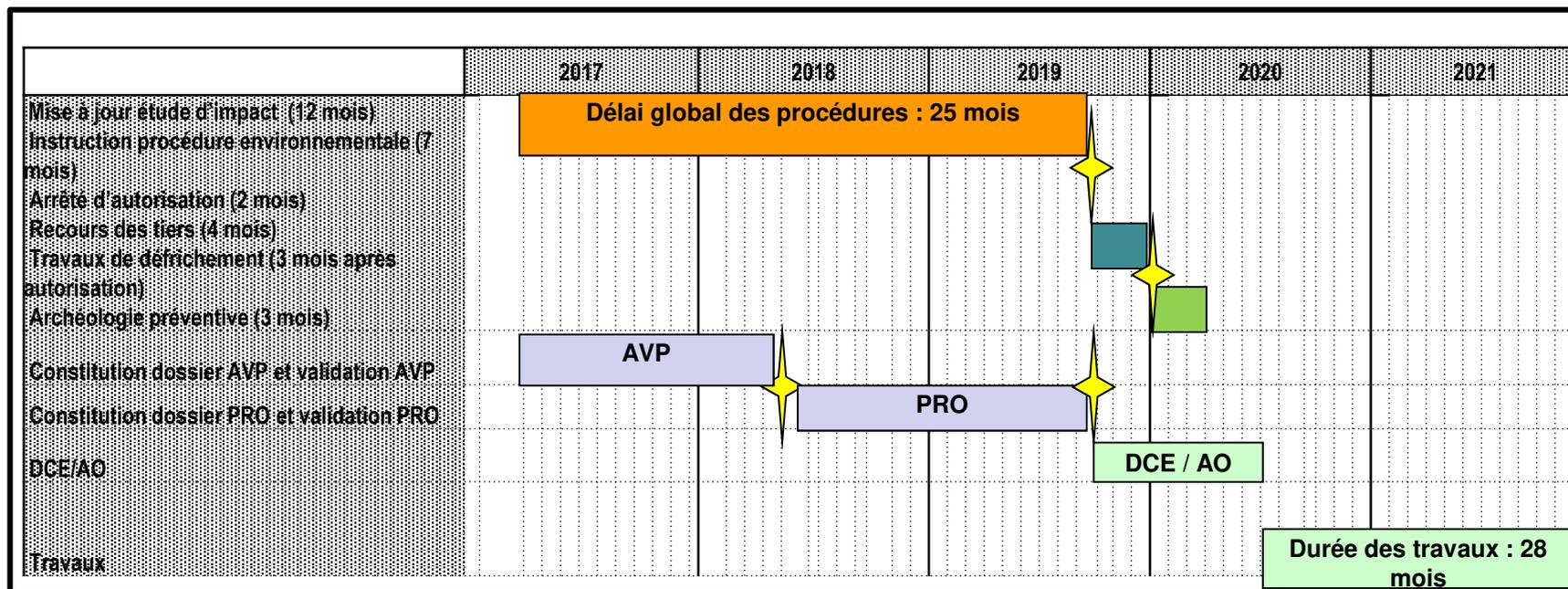


— TERRE D'AVENIRS —

- ✚ Procédures administratives en cours ou restant à conduire :
 - Procédure d'autorisation environnementale (volets Loi sur l'Eau, défrichement et CNPN), Etude des zones humides,
 - Mise à jour de l'étude d'impact (volet habitats/faune/flore ; étude de trafic ; acoustique ; air/santé),
 - Archéologie préventive,

 - ✚ Etudes techniques à mener :
 - Finalisation du dossier AVP,
 - Constitution et validation du dossier PRO
-

Planning prévisionnel



Les contraintes du projet

- ✚ Contraintes géotechniques et hydrogéologiques : présence de tourbe sur une forte épaisseur (8 à 10m) dans la section nord et nappe phréatique affleurante,
 - ✚ Contraintes liées à la présence de nombreux réseaux à protéger (oléoduc, assainissement, Alimentation eau potable, gaz, électricité, télécom),
 - ✚ Contraintes liées à la présence d'espaces naturels sensibles traversés : espèces végétales et animales protégées aux niveaux régional et national (NATURA 2000, ZNIEFF de type 1)
-

Coût et financement du projet

- ✚ Le montant de l'opération estimé à 20,2 M€ (valeur 2006), soit 26,12 M€ (valeur février 2017 + coût réel du foncier), est réparti de la façon suivante :
 - Travaux : 21,42 M€
 - MOE : 1,60 M€ (tranches ferme et conditionnelle),
 - Acquisitions foncières (AF) : 3,10 M€

 - ✚ Les financements en place :
 - 6 M€ au titre du PPI 2017-2021 (cohérent avec planning de réalisation de l'opération),
 - Cofinancement de la Région IDF à hauteur de 50 % au titre du plan régional anti-bouchon
-